

Abus sexuels dans le contexte ecclésial

Pendant longtemps, je n'avais pas conscience de l'impact des abus sexuels dans l'Église catholique. Il a fallu une confrontation sauvage et impitoyable avec la dure réalité - et avec moi-même.

Aujourd'hui, je sais que les agressions sexuelles, en particulier dans le contexte ecclésial, sont des actes inhumains et destructeurs, une catastrophe morale et physique principalement pour les victimes, mais aussi pour l'Église.

Grâce aux faits qui ont été révélés, grâce au courage des personnes qui ont appris à rompre leur silence, grâce au travail inlassable de divers groupes (tels que le Groupe SAPEC), ma perception a radicalement changé.

L'agresseur exploite sans scrupules la confiance (enfantine), il impose impitoyablement sa supériorité - qui dans le contexte ecclésial est en odeur de sainteté, d'infaillibilité et d'inviolabilité morale.

Dans une atmosphère néfaste de tolérance, de banalisation et de dissimulation, on a laissé faire les agresseurs. On a détourné le regard, banalisé, étiqueté les victimes comme coupables, peut-être déplacé et expulsé les agresseurs, sans penser à la souffrance des victimes réelles et potentielles.

L'Église a été chargée d'un fardeau effrayant. La perte de crédibilité est incalculable. Pour inverser le mouvement, il faut un changement radical de mentalité (au niveau des individus, de l'Église, de la société, surtout chez les hommes).

L'Église doit être prête à assumer la responsabilité de ce qui s'est passé en tant qu'institution et à prendre les victimes au sérieux. Celles-ci doivent avoir la possibilité de faire appel à des organismes indépendants et à des personnes de leur choix si elles ne veulent plus rien avoir à faire avec l'Église.

Malgré la prescription légale, il faut offrir à leur revendication morale une indemnisation financière, qui doit leur être accordée sans aucun favoritisme ni obstacles procéduriers.

Le changement de mentalité au sein de l'Église doit également se refléter dans la sélection stricte de son personnel, dans l'enseignement et la formation professionnels, dans l'accompagnement du personnel de la pastorale, en particulier de ceux qui ont une responsabilité de direction au sein de l'Église.

Abbé Peter von Sury OSB

Mariastein, 13 novembre 2017